

Accueil / France - Monde / Politique

Françoise Dumas, députée LREM : «Je ne suis pas là pour faire le jeu des plateformes»



Publié le 13/02/2019 à 08:02



Politique

Françoise Dumas, députée La République en marche du Gard est la rapporteure du texte sur la réforme du permis de conduire qui a été rendu publique hier. Interview.

Vous remettez au Premier ministre un rapport parlementaire sur la réforme du permis de conduire. Quelle était votre mission précise ?

Lui apporter des idées afin de garantir une formation de qualité tout en assurant son accessibilité pour tous, en termes de coûts et de délais. Car les deux sont liés. Le coût, on ne peut pas trop jouer dessus, une leçon coûte en moyenne 43 € de l'heure. Sur les délais, on peut. Entre deux tentatives à l'examen, on a en moyenne jusqu'à 70 jours d'attente, ça peut aller jusqu'à trois quatre mois. Et si dans l'intervalle, on prend des leçons supplémentaires, là, le coût grimpe.

Sur quelles pistes avez-vous travaillé, lesquelles Édouard Philippe a-t-il choisi de privilégier ?

Ça, il le communiquera lui-même ce mardi. Je lui ai transmis 23 propositions. Et nous avons travaillé autour de trois grands axes. D'abord, renforcer le continuum éducatif tout au long de la scolarité. Ça existe déjà en cinquième, troisième et seconde. L'idée serait de mieux connaître le code et d'aller ainsi jusqu'au service national universel, pendant lequel on pourra justement faire passer le code. Ça permettra déjà de réaliser une vraie économie. Je milite aussi pour promouvoir encore plus la conduite accompagnée.

Quels sont vos deux autres grands axes de réflexion ?

Accompagner les mutations du secteur pour plus de transparence, notamment avec l'établissement d'un contrat type où toutes les prestations possibles seront clairement définies, ça permettra entre autres aux auto-écoles de valoriser leur spécificité. Il y a aussi l'idée d'un portail national, qui recenserait toutes les auto-écoles, ou tous les types d'aides disponibles à l'attention de ceux qui veulent passer le permis.

Troisième piste, nous avons travaillé sur une réorganisation afin de fluidifier le passage du permis. Afin que chaque candidat soit autonome pour réserver son créneau, tout le monde sur un pied d'égalité.

L'agrément national et d'autres mesures qui seraient évoquées dans ce rapport ont suscité la colère des auto-écoles qui manifestaient lundi. Que leur répondez-vous ?

J'ai fait un rapport équilibré, je ne fais pas le jeu des plateformes. Mais il y a, je pense, une pédagogie et un contenu des formations à renforcer.

Il ne faut pas, par exemple, se priver d'utiliser des simulateurs, en cours collectif, en présence d'un médiateur qualifié. Ça permet des mises en situation pour des formations adaptées et accélérées. Nous avons quand même le taux d'accidentologie des jeunes le plus élevé d'Europe !

La concurrence risque d'être plus sévère pour les auto-écoles traditionnelles... Il s'agira d'une concurrence loyale et transparente. Je ne suis pas là pour faire de l'ubérisation, c'est un procès d'intention. Je milite pour que tout le monde ait accès au permis sur son propre territoire. Et les besoins sont différents selon qu'on habite le centre de Paris ou Bessèges ! Donc plateformes ou auto-écoles traditionnelles, les deux peuvent coexister.



Propos recueillis par Vincent Coste